

Vers un suivi global de la femme enceinte

NAISSANCE

L'Arcade des sages-femmes développe ses prestations.

SANDRA JOLY

On connaît l'Arcade des sages-femmes pour ses prestations en matière de préparation à la naissance et de suivi postnatal. Ces professionnelles proposent d'accompagner les femmes durant toute leur grossesse jusqu'à une année après la naissance de leur bébé. Explications de Blandine Chomel et Sophia Mighali, sage-femme à l'Arcade des sages-femmes.

■ **Historique.** A l'aune du projet de suivi global: l'association Bien Naitre. Composée essentiellement de parents, cette structure veut promouvoir cette logique de la naissance (de la période prénatale au post-partum) par une seule et même sage-femme.

■ **Axes multiples.** Le suivi global s'articule autour de quatre axes principaux, à choix:

► L'accouchement à domicile: une prise en charge de la femme enceinte (dès les premiers mois) jusqu'à la naissance à la maison, puis jusqu'à la toute première année du bébé.

► Les sages-femmes agréées ou «Bien Naitre»: la professionnelle accompagne la femme durant neuf mois jusqu'à l'accouchement à l'hôpital, puis jusqu'à la première année de bébé.

► Le suivi +: même suivi, cependant la sage-femme est présente durant le pré-travail à domicile, mais ne se rend pas à la Maternité.

► L'accouchement ambulatoire: après avoir accouché à l'hôpital, une sage-femme suit la maman de retour à domicile, ceci



Consultation. Les sages-femmes insistent: si un problème survient, elles envoient la patiente chez un médecin. (SÉBASTIEN FÉVAL)

jusqu'à la première année de bébé.

■ **Contenu du suivi global.** Concrètement, la sage-femme offre: des consultations de grossesse mensuelles (d'une heure environ), des cours de préparation à la naissance (individuels), un suivi du pré-travail à domicile, l'accouchement (selon le lieu et le choix), des visites post-partum à domicile, un soutien à l'allaitement jusqu'à une année après la naissance de bébé et un contrôle post-partum 6 à 10 semaines après l'accouchement.

■ **Objectifs.** Assister la future mère de manière optimale au niveau physiologique et non médical. Un projet de naissance, dûment réfléchi et choisi, rend les futures mères autonomes le plus possible, afin qu'elles ne subissent pas d'actes médicaux non souhaités, (ou qu'en étant partie prenante du projet, elle accueille avec plus de facilité les difficultés.) Les consultations de grossesse durent une heure chaque mois, ce qui permet d'évoquer toutes sortes de préoccupations, comme l'alimentation, le sommeil ou encore la famille ou le domaine professionnel. Valoriser la maman reste une des

missions principales de ces sages-femmes.

■ **Consultations non médicales.** Les sages-femmes insistent: «Notre travail est différent que notre pratique en France, explique Blandine Chomel. Ici, notre droit de prescription est très limité et, de même, les actes médicaux autorisés sont très codifiés. Enfin, si un problème survient, il est évident que nous

enverrons la maman ou la future mère chez un médecin.»

■ **Remboursement LAMaL.** Selon l'assurance-maladie de base, la caisse maladie rembourse intégralement les frais concernant la maternité, soit les consultations de grossesse, l'accouchement à domicile ou en milieu hospitalier, les soins à domicile dans les dix jours suivant le jour de naissance, ainsi que le contrôle post-partum 6 à 10 semaines plus tard. Elle rembourse également trois consultations à domicile concernant l'allaitement au cours de la première année du bébé. Enfin, un remboursement de 100 francs est prévu pour des cours de préparation à la naissance dispensés par une sage-femme.

➔ Association Bien Naitre:
www.bien-naitre.ch
Arcade des Sages-Femmes,
85, bd Carl-Vogt, 1205 Genève,
tél. 022 329 05 55, Internet:
www.arcade-sages-femmes.ch

avis de naissances



Selma est heureuse d'annoncer la naissance de son frère

Elias

le 29 octobre 2007 à 08 h 20

Hamza et Anne-Lise
Abdessadak-Thomas
6, chemin des Ecrevisses
1288 Aire-la-Ville